

Les professeurs de Lettres
Les enseignants élus au C.A.
du Collège Jean-Mermoz
57970 YUTZ

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale
s/c Monsieur le Recteur
de l'Académie de Nancy-Metz
s/c Monsieur l'Inspecteur d'Académie
en résidence à Metz
s/c Monsieur le Principal
du Collège Jean-Mermoz de Yutz.

Objet : suppression d'heures d'enseignement de français.

Yutz, le 17/03/2006

Monsieur le Ministre,

Les professeurs de Lettres du Collège Jean-Mermoz de Yutz ont l'honneur de porter à connaissance les faits suivants: lors du Conseil d'Administration du 31 janvier 2006, les rejeté la DGH allouée au collège, jugée insuffisante, compte tenu des besoins évidence dans chaque discipline. La ventilation proposée par l'Inspection académique après aboutit à la suppression de neuf heures de français. Or en 2005-06, un poste de Lettres déjà été supprimé et une autre suppression est prévue pour la rentrée 2007.

Nous connaissons les arguments arithmétiques qui sont opposés aux enseignants: baisse la démographie, postes supplémentaires à répartir dans les collèges « Ambition-Réussite Lorraine, région économiquement et socialement défavorisée, subit depuis plusieurs années des suppressions de postes massives. Vous avez reçu le 15 mars M. Philippe Leroy, Conseil général de la Moselle, qui n'avait pas trouvé de réponse à ses inquiétudes autorités académiques. Le 14 mars, le Conseil départemental de l'Education nationale a été Préfecture pour dénoncer les « saignées budgétaires successives dont l'effet cumulé se fait de plus en plus sentir dans les établissements; la dotation départementale ignore totalement les économiques et sociaux de la Moselle ». Pourtant, lors d'un colloque à Nancy en Monsieur le Recteur déclarait qu'il fallait « élever le niveau de qualification et favoriser des jeunes ». Il n'y a eu en 2005 que 65% de bacheliers dans l'Académie. « La l'Académie n'est pas très favorable. En Lorraine, on a 5% de bacheliers en moins par moyenne nationale qui poursuivent des études supérieures », reconnaissait Monsieur le Recteur. Les enseignants ne comprennent pas pourquoi, à partir de ce constat, les établissements subissent encore des suppressions d'heures d'enseignement.

Dans un article paru dans « Le Monde » le 11 mars dernier, vous écriviez, Monsieur le qu'il fallait « donner aux élèves le plaisir de lire ».

Comment remplir cette mission en collège avec quatre heures et demie de cours de semaine ?

Quel temps peut-on consacrer à l'étude du vocabulaire, de la langue, de textes nombreux et variés, à l'expression orale et écrite, sachant qu'actuellement les élèves ne fournissent guère de travail à la maison, qu'il faut pratiquement apprendre les leçons en classe, lire en classe, même en 3ème, les oeuvres au programme?

Les heures de français constituent pour beaucoup d'élèves les seules occasions de contact avec les livres: où trouver le temps de leur en faire découvrir les richesses?

Dans notre collège recrutant des élèves issus de quartiers sensibles, l'heure de cours « utile » est réduite encore par des problèmes de comportement à régler dans des classes très hétérogènes. Or on prévoit en 2006-07 quatre classes de 28 à 29 élèves, une moyenne de 25 à 26 dans les autres divisions.

Dans ces conditions, comment apporter un soutien aux élèves en difficulté ?

Comment améliorer les résultats au Brevet à moins d'une tricherie massive sur les évaluations? Comment préparer nos élèves aux exigences du travail en lycée ?

Comment motiver les élèves quand le professeur est condamné à traiter le programme au galop, à parer au plus pressé, sans suivi individualisé?

Seuls les enfants de familles aisées pourront faire appel à des officines de cours particuliers pour compléter les connaissances que l'Ecole de la République ne peut pas offrir à tous.

Vous avez écrit : « Il faut refonder l'école sur l'essentiel ». Pour les professeurs, l'essentiel est constitué d'heures d'enseignement. Or au fil des réformes successives, les élèves ont perdu en français l'équivalent de deux années scolaires sur l'ensemble de leur cursus.

Notre démarche s'inscrit dans la mobilisation des élus mosellans pour le sauvetage de l'enseignement, celui de la langue et de la littérature en particulier. Pour faire face aux besoins de nos élèves, notre collège devrait récupérer un poste de Lettres modernes alors qu'on supprime un demi-poste, malgré les interventions auprès de l'Inspection académique, en 2005 et 2006, du chef d'établissement et du maire de Yutz, vice-président du Conseil général.

C'est pourquoi nous sollicitons de votre haute bienveillance le réexamen par vos services de la DGH du Collège Jean-Mermoz de Yutz.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Les professeurs de Lettres
Les enseignants élus au Conseil d'Administration